

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Convoqué le 12 mai 2023, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 22 mai, à 20 heures 30 sous la présidence de Madame Anita BENIER, Maire.

Secrétaire de séance : Monsieur Joffrey BARALLE

Absents excusés : Nicolas d'ABOVILLE qui donne pouvoir à Antoine PRÉVOST
Christian POUSSET qui donne pouvoir à Régis VRAIN

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé et signé

2023-31 POINT SUR LES TRAVAUX

- La subvention de l'Agence de l'eau pour le remplacement des conduites d'eau potable fuyardes rue de Montour a été accordée à hauteur de 50 % pour un montant de 39 388,50 €. La société EUROVIA interviendra entre fin août et début septembre.
- Vendredi dernier, les écluses temporaires ont été installées rue de la Renrdière près de l'arrêt de bus pour une durée de un mois.

2023-32 DEMANDE D'ADHÉSION AU SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE PRÉNOUVELLON-MEMBROLLES-TRIPLEVILLE-VERDES-CHARSONVILLE

Madame le Maire propose au Conseil Municipal que la commune de Baccon demande l'extension de son périmètre au sein du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Prénouvellon-Membrolles-Tripleville-Verdes-Charsonville au 1^{er} janvier 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à faire cette demande et signer tous les documents nécessaires.

2023-33 ORGANISATION DU 13 JUILLET

Nous avons reçu un devis de la société Pyro concept pour un montant de 1 130 € H.T. et un devis du Mocquesouris café pour 16,82 € H.T. par personne.

Seront présents pour aider au service : Joffrey, Antoine, Régis, Anita, Céline F.L., Bruno et Éric. En plus, Éric LANGÉ aidera Yann à l'installation et au tir du feu d'artifice.

2023-34 CHANGEMENT DE LA DURÉE DES CONCESSIONS

Concession 15 ans : 120 € et 30 ans : 195 €

Caveurne 15 ans : 600 € et 30 ans : 900 €

Pas de changement pour le jardin du souvenir : 30 €

Il n'y a aucune obligation de poser une pierre tombale sur une concession.

2023-35 QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Pawel DZIADON invite l'ensemble du Conseil Municipal à l'ouverture de son cabinet de kiné le 2 juin à 14 heures.
- L'opérateur Orange s'est installé sur le pylône téléphonique mais n'est pas encore raccordé.
- Le coût des travaux pour l'enfouissement de 5 km de fibre s'élève à 29 221 € à rembourser au Département sur 5 ans. 3 habitations n'ont pas été intégrées, nous le signalerons auprès de l'opérateur.
- Enedis interviendra demain entre Baccon et Charsonville pour vérification du réseau électrique. Travaux de grande ampleur avec 10 équipes sur place.

- Florian TOUQUET viendra en stage avec Yann du 29 mai au 2 juin et du 12 au 16 juin.
- Les propriétaires du pavillon mitoyen au lotissement Logemloiret se plaignent du fort dénivelé entre les deux terrains et demande que le nécessaire soit fait pour éviter de recevoir les eaux de pluie.
- Suite au contrôle de sécurité de la salle des fêtes, nous avons constaté que les blocs de sécurité étaient défectueux à cause de la longue coupure EDF du début d'année. Nous devons changer ces blocs pour un montant de 600 € pièce.
- Sébastien PEAUGER doit reprendre le travail à partir du 19 juin à mi-temps thérapeutique jusqu'au 31 juillet.
- Le Conseil Municipal se réunira le 9 juin pour élire les grands électeurs pour les élections sénatoriales du 24 septembre.
- Nous aurons besoin de bénévoles pour remettre en état le fléchage des parcours VTT.
- Une information sera publiée sur PanneauPocket concernant les modalités du nouvel accès des déchetteries.

Mme Anita BENIER

M. Régis VRAIN

M. Charles MALAUZAT

M. Antoine PRÉVOST

Mme Céline FAUCHER-LUCAS

Mme Céline CHAUVET

M. François MOREAU

M. Joffrey BARALLE

M. Bruno BOURGEOIS

Mme Gladys CHAVOUET

M. Christian POUSSET

M. Éric LANGÉ

M. Nicolas d'ABOVILLE

Mme Sophie LE NOAN